



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1463

Approbation d'une convention de dépôt de fonds d'archives privées établie entre la Ville de Lyon-Archives municipales et M. Michel Chomarat

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1463 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT DE FONDS D'ARCHIVES PRIVEES ETABLIE ENTRE LA VILLE DE LYON-ARCHIVES MUNICIPALES ET M. MICHEL CHOMARAT (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Archives municipales de Lyon sont dépositaires de 17 km linéaires de documents, d'un fonds iconographique de plusieurs centaines de milliers d'images et de documents sonores ou vidéo illustrant l'histoire de Lyon à travers les siècles. Ce fonds est constitué en partie par les dons et dépôt de particuliers ou d'institutions.

Monsieur Michel Chomarat, natif et éditeur à Lyon (Editions Mémoire active), écrivain, très engagé dans la défense du patrimoine lyonnais et la collecte des archives LGBTQ, a produit et rassemblé, dans le cadre de ses actions associatives et militantes, de ses fonctions d'éditeur ainsi qu'au cours de son parcours politique (conseiller municipal du 1<sup>er</sup> arrondissement de 1995 à 2001), des documents témoignant de ses différents engagements.

Fidèle à son souci de constituer, préserver et restituer la mémoire collective là où elle fait défaut, il souhaite à ce jour déposer, à la Ville de Lyon, le fonds d'archives qu'il a ainsi constitué afin qu'il soit conservé aux Archives municipales, à des fins de recherche historique et de témoignage.

Ce fonds vient compléter le versement d'archives produites dans le cadre de ses fonctions comme Chargé de Mission Mémoire à la Ville de Lyon de 2001 à 2013.

Ces archives privées complètent ainsi les fonds des archives publiques et la mémoire institutionnelle.

Le dépôt comporte 9 boîtes de la collection d'archives privées de Michel Chomarat.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce dépôt pour une durée de dix ans, renouvelable une fois.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- La convention de dépôt susvisée, établie entre la Ville de Lyon-AML et Monsieur Michel Chomarat est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET